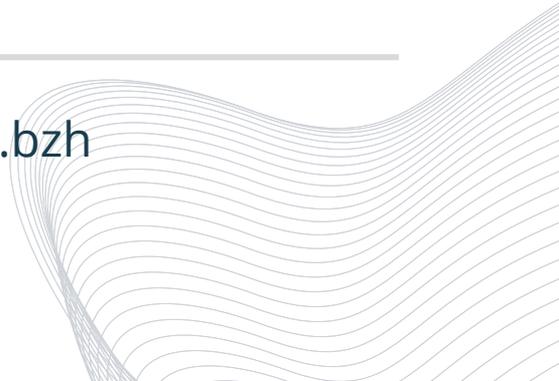




2022

RAPPORT ANNUEL

www.gwenneg.bzh



SOMMAIRE

Présentation de
GwenneG **3**

Chiffres clés 2022 **4**

Gouvernance de
GwenneG **9**

Processus des projets **10**

Contact **11**



LA CRÉATION DE GWENNEG



Karim Essemiani, fondateur

“ —
Quand je me suis lancé dans l’entrepreneuriat, ce n’était pas prévu au programme ! Créer une entreprise n’était pas dans mes plans.

GwenneG est un **intermédiaire en financement**, dédié au financement des entreprises locales, créé en 2015.

GwenneG permet de soutenir les projets sous forme **d’emprunt obligataire ou d’investissement en capital**.

- **Capital** (développement et innovation) : entre 100K € et 5M € ;
- **Obligations** (PME, immobilier et ENR) : entre 100K € et 5M €.

CHIFFRES CLÉS 2022

Capitaux

Montant total investi	Nbr de projets reçus et étudiés	Nbr de projets retenus	Montant total des projets reçus
2.4 M€	70	4	60 M€

Obligations

Montant total investi	Nbr de projets reçus et étudiés	Nbr de projets retenus	Montant total des projets reçus
31.5 M€	130	33	80 M€



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Prêts et obligations

Données mises à jour le		31/12/2022		Voir les données au		31/12/2022				
Indicateurs FPF										
		2015	2016	2017	2018					
MONTANT FINANCÉ	A	Nbre de projets	0	2	5	8				
	B	Nominal financé	0 €	82 750 €	280 657 €	3 932 100 €				
	C	Durée moyenne d'emprunt pondérée	1 mois	36	29	46				
	D	Taux moyen annuel pondéré	x%	6,70%	6,63%	7,51%				
REMBOURSEMENTS	E	Capital remboursé	1 €	4 340 €	182 874 €	210 101 €				
	F	Part du capital remboursé	x%	5%	50%	5%				
	G	Intérêts versés	1 €	1 768 €	11 405 €	53 515 €				
	H	Provisions / pertes	1 €		7 191 €					
DETAILS DES REMBOURSEMENT										
REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT	I	Nbre de projets	1		1	2				
	J	Nominal remboursé	1 €		86 176 €	142 601 €				
	K	Intérêts versés	1 €		7 891 €	51 327 €				
SUIVI DES ENCOURS	L	Nbre de projets	1	2	5	11				
	M	Nominal remboursé / Nominal restant d0	1 €	1 €	4 340 €	78 410 €	38 922 €	169 002 €	142 601 €	3 891 001 €
	N	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	1 €	1 €	1 768 €	8 173 €	6 333 €	16 441 €	51 327 €	788 685 €
RETARD DE 0 à 6 MOIS	O	Nbre de projets	1							
	P	Nominal remboursé / Nominal restant	1 €	1 €						
	Q	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	1 €	1 €						
RETARD + de 6 MOIS ET / OU PROCÉDURE COLLECTIVE	R	Nbre de projets	1							
	S	Nominal remboursé / Nominal restant d0	1 €	1 €						
	T	Intérêts versés	1 €							
PERTE DÉFINITIVE	U	Nbre de projets	1		1					
	V	Nominal remboursé / Nominal restant d0	1 €	1 €		47 254 €	7 191 €			
	W	Intérêts versés / Intérêts restant d0	1 €			1 558 €	4 418 €			
Taux de rendement interne (net de risque)		%		3,78%	2,27%	5,00%				
Taux de rendement interne maximum possible		%		3,78%	3,50%	4,83%				
Coût du risque annuel constaté		%		0,00%	1,23%	0,00%				

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Prêts et obligations

Date de financement des projets									
2019		2020		2021		2022		Depuis le 01/06/15	
7		2		7		7		38	
3 202 000 €		4 650 000 €		4 806 500 €		8 977 000 €		25 931 007 €	
41		12		28,93		20,00		25	
7,67%		6,98%		5%		8%		5,82%	
693 862 €		605 688 €		765 496 €		6 787 253 €		9 249 615 €	
9%		2%		3%		26%		36%	
444 682 €		404 846 €		297 327 €		776 875 €		1 990 417 €	
								7 191 €	
1		2		4		8		18	
693 146 €		599 738 €		765 496 €		6 787 253 €		9 074 411 €	
444 675 €		363 988 €		297 327 €		776 875 €		1 942 081 €	
17		17		21		23		96	
693 146 €	6 399 139 €	599 738 €	9 843 451 €	765 496 €	14 484 454 €	6 787 253 €	16 074 201 €	9 249 615 €	51 546 848 €
444 675 €	975 547 €	363 988 €	936 901 €	297 327 €	1 269 477 €	776 875 €	1 861 943 €	1 990 417 €	5 865 286 €
		1						1	
		0 €		600 000 €				0 €	
		40 700 €		3 700 €				40 700 €	
								1	
								47 254 €	
								7 191 €	
								1 558 €	
								4 418 €	
4,83%		6,80%		5,17%		8,48%		4,97%	
4,83%		6,80%		5,17%		8,48%		4,97%	
0,00%		0,00%		0,00%		0,00%		0,01%	

INDICATEURS DE SANTÉ

Projets immobiliers

Indicateurs de santé pour les projets immobiliers					
<p>Ces indicateurs ne concernent que les projets immobiliers. Ils ont été définis par la Commission immobilière de FPF et approuvés par les plateformes concernées. Ils permettent d'indiquer aux investisseurs et internautes - sur le projet lui-même - son état de santé.</p>					
Indicateurs de santé :	Couleur	Code couleur	Etat des projets	Liste des projets financés	Etat des projets
Aucun défaut ni événement		[RVB 0 128 0]	A		
Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée		[RVB : 255 165 0]	B	THABOR	A
Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire		[RVB : 255 0 0]	C	QUIMPERLE	A
Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)		[RVB : 0 0 0]	D	KERPONT	A
				VERTIGO	A
				EBENE ROSE	A
				DINARD	A
				LATITUDE	A
				LE GREEN	A
				FOUGERES	A
				ST BRIEUC	A
				TOUR DU PIN	A
				BELLANO	A
				SAINTE	A
				ROSALIE	A
				COURS DES LICES	A
				VICTORIA	A
				HORIZON	A
				OUZOUER	A
				ALPES D'HUEZ	A
				MY SQUARE	A
				SAINT PALAIS	A
				VILLA DES ARMATEURS	A
				L'ENVOL	A
				MANHATTAN	A
				HERITAGE	A
				SAINTE SOPHIE 2	A
				VERTOU	A
				HEXOME	A

GOVERNANCE DE GWENNEG

Karim Essemiani est Président du groupe et du comité stratégique.

Membres du comité :

- **Emeric Harbonnier** : Directeur Général GwenneG
- **Georges Bénicourt**, président de Breizhfunding, holding regroupant les associés historiques. Expertise innovation ;
- **Henri Jullien**, ex-DGA Banque de France – expertise médiation de crédit PME.
- **Elodie Frefield et Linda Reboux**, Caisse des dépôts
- **Olivier Dupont**
- **Christophe Guillemot**



PROCESSUS DES PROJETS

Actions et obligations

Etape 1 : Sélection des sociétés

La plateforme GwenneG est ouverte aux entreprises en développement, ainsi qu'aux entreprises en amorçage (startup).

GwenneG sélectionne des entreprises ayant la possibilité d'émettre des titres de capital sur la base des critères suivants :

- Société dont le siège social et l'activité principale est dans le Grand Ouest ;
- Société recherchant entre 100.000 € et 5.000.000 € ;
- Cohérence et adéquation d'activité, de stratégie et de politique de gestion ;
- Potentiel de stabilité ou de croissance du chiffre d'affaires ;
- Le profil et parcours des dirigeants et, le cas échéant, des actionnaires majoritaires,
- L'analyse de secteur et d'activité ;
- Le potentiel de développement et la création d'emplois au sein des départements mentionnés ci-dessus.

Pendant l'étape de sélection, le porteur de projet doit transmettre à GwenneG les informations suivantes :

- CV des hommes/femmes clés de l'entreprise ;
- Extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Copie des liasses fiscales des 3 dernières années et rapport général du commissaire aux comptes (si applicable) ;
- Le Business Plan ;
- Le Prévisionnel financier sur 3 ans minimum.

Suite à l'analyse du comité de sélection, **GwenneG** informe de l'éligibilité ou non de du projet pour passer à l'étape des due diligences.

Etape 2 : Due Diligences

GwenneG réalise les due diligences (audits) de la société afin de préparer le dossier pour un passage devant le comité d'investissement.

Pour réaliser la due diligence l'équipe de GwenneG contacte les dirigeants par téléphone, convient d'un rendez-vous physique avec le porteur de projet et lui demande des informations complémentaires à fournir pour l'analyse du dossier. L'audit sera effectué sur la base des informations financières et stratégiques de la société.

Des documents ou informations complémentaires peuvent être demandés au porteur de projet dans le cadre de l'audit préalable.

GwenneG procède à l'analyse de l'ensemble du dossier du porteur de projet selon les critères suivants :

- Qualité juridique et financière du projet ;
- Qualité de l'équipe et de son expérience ;
- Opportunité de marché et de développement ;
- Qualité des produits / services proposés par le porteur de projet ;
- Evaluation de la concurrence et des barrières à l'entrée sur le marché ;
- Qualité de la stratégie de protection intellectuelle et / ou industrielle ;
- Impact du projet au sein de l'économie locale et création d'emplois ;
- Conformité à la réglementation applicable aux offres de financement participatif (seuil de 1 million d'euros, conformité des statuts, etc.).

Suite à la due diligence, le dossier du porteur de projet est soumis au **Comité d'Investissement** de GwenneG.

PROCESSUS DES PROJETS

Actions et obligations

Etape 3 : Comité d'Investissement
Chaque porteur de projet sélectionné par GwenneG présente et défend son projet devant les membres du comité d'investissement.

Au terme de l'entretien, et au regard des informations qui lui ont été communiquées, le comité d'investissement procède à l'analyse du dossier du porteur de projet selon les mêmes critères que pendant la phase de due diligence.

Le comité vérifie l'adéquation des éléments avec sa politique de sélection, ses critères de due diligence et la typologie des autres offres de financement participatif figurant sur la plateforme GwenneG.

Le comité d'investissement délibère et GwenneG notifie alors au porteur de projet sa décision de mise en ligne ou non du projet sur la plateforme www.gwenneg.bzh.

Pour les projets OBLIGATAIRES :

Le comité de sélection, après avoir réalisé l'analyse de l'entreprise et évalué sa capacité de remboursement, attribue une note et détermine le taux d'intérêt qui sera appliqué au prêt obligatoire demandé.

La notation de l'entreprise est déterminée à partir des éléments suivants :

- la solidité financière passée
- la cohérence du prévisionnel financier
- l'expérience et le savoir-faire de l'équipe
- le marché de l'entreprise

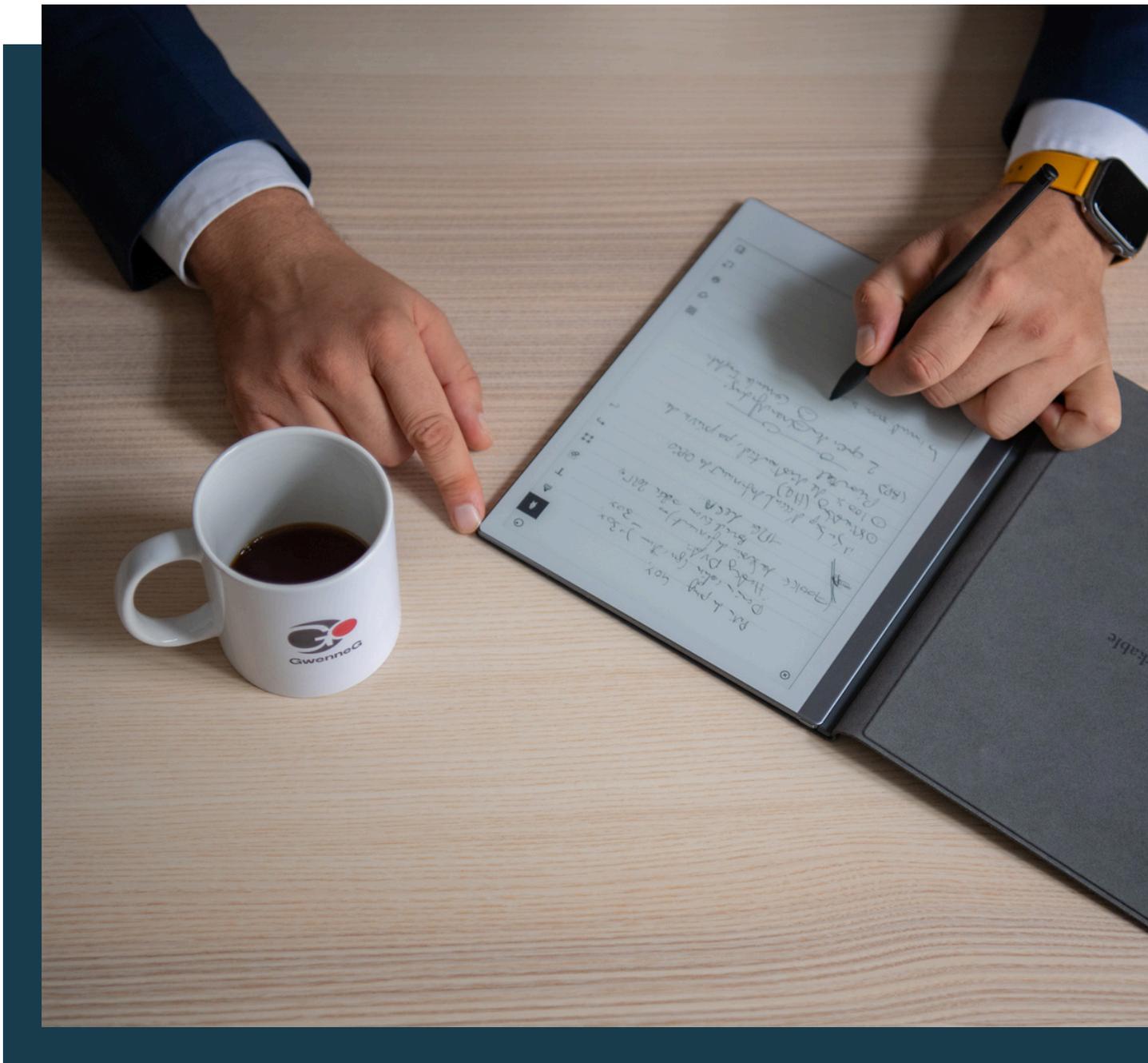
Le comité de sélection notifie alors au porteur de projet ses conditions de mise en ligne ou non du projet sur la plateforme.

Etape n°4 : Lancement de la campagne sur une période de 30-90 jours

Etape n°5 : clôture de la campagne

EN RÉSUMÉ





Des questions ? Contactez-nous.

www.gwenneg.bzh

■ contact@gwenneg.bzh

■ 02.23.62.86.60



GwenneG